



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
17 février 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

Sixième session

Genève, 28 avril-2 mai 2014

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

L'entrepreneuriat et le renforcement des capacités productives: créer des emplois grâce au développement des entreprises

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

La prise en compte des besoins et des droits des jeunes en matière de développement et la façon de les aider à devenir autonomes sont des questions d'intérêt mondial, qui figurent au premier rang des activités de l'ONU. Faisant suite au Mandat de Doha (thème subsidiaire 4 et par. 8, 31 e) et 56 d)), la présente note contient une analyse des enjeux des politiques en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, à la lumière du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED (le «Cadre directeur»). Encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes serait, à condition d'adopter en même temps des politiques propres à remédier aux contraintes du marché du travail, un moyen efficace de contribuer à la création d'emplois et à une croissance équitable.

Dans cette optique, la présente note rappelle le rôle déterminant des entrepreneurs dans la création d'emplois et l'importance de l'action publique pour lever les obstacles à l'entrepreneuriat des jeunes. La section I présente les dernières données et tendances du chômage des jeunes et montre que l'entrepreneuriat des jeunes peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, l'innovation et la création d'emplois. La section II insiste sur l'importance d'améliorer l'écosystème entrepreneurial dans lequel les jeunes évoluent en adoptant une approche globale et de définir une stratégie en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau national. La section III recense les obstacles à l'entrepreneuriat des jeunes dans chaque domaine d'action prioritaire et tire les enseignements de programmes mis en œuvre à l'échelle mondiale. Enfin, la section IV dresse une liste des principales questions qu'il conviendrait d'approfondir.



Introduction

1. Durant son deuxième mandat, le Secrétaire général de l'ONU indiqué que le travail avec et pour les jeunes (15-25 ans) serait au tout premier rang de ses priorités. À l'issue de l'Année internationale de la jeunesse 2010-2011, il a chargé le programme des Volontaires des Nations Unies de créer un Groupe de la jeunesse et le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, d'élaborer un Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse. Il a également nommé le premier Envoyé pour la jeunesse.

2. Nombreux sont les pays où le chômage des jeunes atteint des niveaux sans précédent, en conséquence directe de la crise financière et économique de 2008. Dans les régions qui comptent un fort taux de jeunes, il n'y a souvent pas assez d'emplois vacants dans l'économie formelle pour que tous les nouveaux actifs trouvent un travail, se voient offrir la possibilité d'un salaire décent et puissent fonder une famille et subvenir à ses besoins. De ce fait, beaucoup d'entre eux sont forcés d'intégrer le secteur informel. Si l'on encourageait les jeunes à développer leurs talents d'entrepreneur, tout en remédiant aux contraintes du marché du travail par des politiques appropriées, on pourrait contribuer efficacement à la création d'emplois et à une croissance équitable.

3. Faisant suite au Mandat de Doha (thème subsidiaire 4 et par. 8, 31 e) et 56 d)), la présente note analyse les tendances, les politiques et les mesures relatives à l'entrepreneuriat des jeunes, à la lumière du Cadre directeur de la CNUCED¹. Créé à Doha en 2012, le Cadre directeur a pour but d'aider les décideurs des pays en développement et des pays en transition à concevoir des initiatives et des mesures et à créer des institutions propres à favoriser l'entrepreneuriat. Il contient des propositions et des recommandations sur les mesures à prendre dans les domaines d'action prioritaires qui ont un impact direct sur l'activité entrepreneuriale.

4. La présente note examine les recommandations faites dans le Cadre directeur sous l'angle de l'entrepreneuriat des jeunes, avec l'idée de faciliter la participation de ces derniers au renforcement des capacités productives des pays en développement et des pays en transition et d'améliorer la résilience de ces pays face à la crise mondiale et aux défis à venir. Elle se fonde également sur les débats qui ont eu lieu pendant la réunion spéciale d'experts de la CNUCED sur l'entrepreneuriat des jeunes au service du développement, en novembre 2013, et tient compte des bonnes pratiques et des leçons en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes – par exemple, la mise en œuvre du programme Empretec de la CNUCED qui, dans le cadre de ses activités, s'attaque aussi aux problèmes couramment rencontrés par les jeunes entrepreneurs.

I. L'entrepreneuriat des jeunes au service de la création d'emplois

5. La contribution de l'entrepreneuriat à la création d'emplois et à la croissance a été évoquée à de nombreuses reprises ces dernières années. On estime qu'entre 1 % et 6 % des emplois créés ces dix dernières années dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) l'ont été par des nouvelles entreprises (OCDE, 2010). Les entreprises à forte croissance ont joué un rôle particulièrement important, puisque le premier décile des entreprises connaissant la plus forte croissance

¹ http://unctad.org/en/Pages/DIAE/Entrepreneurship/UNCTAD_Entrepreneurship_Policy_Framework.aspx.

a généré entre 50 % et 60 % des gains bruts d'emplois. Les politiques et les conditions d'encadrement de l'entrepreneuriat sont des paramètres déterminants pour exercer une influence positive sur l'emploi. Les résultats de l'évaluation d'impact du programme Empretec montrent, par exemple, que les entreprises ayant bénéficié de services de développement de l'entrepreneuriat sont créatrices d'emplois (encadré 1).

Encadré 1

Contribution du programme Empretec à la création d'emplois

Empretec est un programme de renforcement des capacités, coordonné par le Service du développement des entreprises de la Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED. Créé en 1988, ce programme, qui s'étend à 34 pays, est venu en aide à plus de 310 000 chefs d'entreprise par le biais de son réseau de centres Empretec orientés vers les marchés locaux. Les évaluations d'impact du programme d'Empretec confirment que les investissements réalisés pour développer l'entrepreneuriat débouchent sur la création d'emplois. Ainsi, au Brésil, 62 % des entrepreneurs ayant participé à l'atelier Empretec ont vu progresser l'emploi dans leur entreprise de 16 % par an en moyenne. De même, dans des entreprises interrogées en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, l'emploi a augmenté de 14 % et de 38 %, respectivement, ce qui montre bien l'importance d'investir dans le développement, la croissance et la survie des entreprises pour créer des emplois.

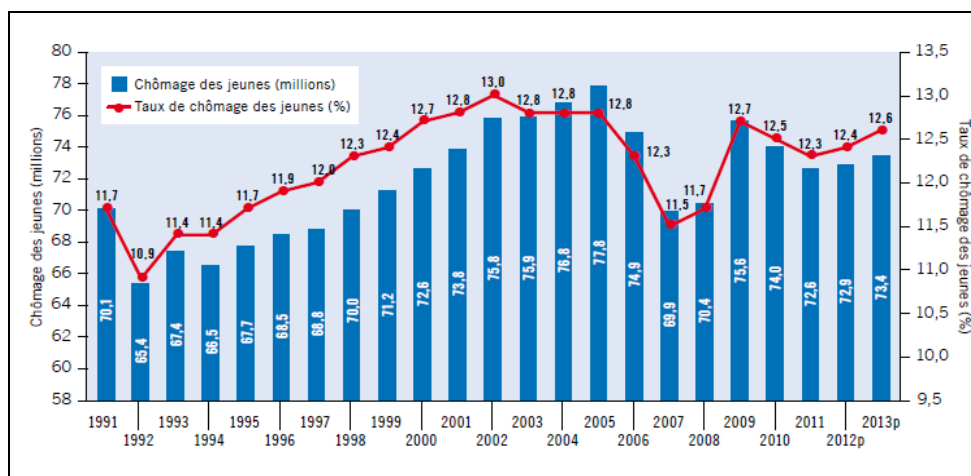
Source: CNUCED, Empretec Annual Report 2012 (CNUCED, 2013).

6. Compte tenu des prévisions démographiques, il apparaît encore plus urgent d'agir en faveur de l'emploi des jeunes. On estime que, chaque année, environ 121 millions de jeunes atteignent l'âge de 16 ans – dont 89 % vivent dans des régions en développement – et peuvent entrer sur le marché mondial du travail (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2012). Selon le dernier rapport du Bureau international du Travail (BIT, 2013), il existe actuellement une crise de l'emploi des jeunes, dont les possibles effets négatifs à long terme pourraient se faire sentir pendant plusieurs décennies. En 2013, 73,4 millions de jeunes étaient sans emploi dans le monde – soit 12,6 % de la jeunesse mondiale et une hausse de 3,5 millions de jeunes inactifs par rapport à 2007 (fig. 1).

7. Dans les pays avancés, les gains d'emplois pour les jeunes ont été réduits à néant par la lenteur de la reprise économique. Dans un contexte de marasme social généralisé, la durée de recherche d'un emploi s'allonge, la qualité des emplois se détériore, et, dans le cas des jeunes, le découragement s'installe. Le taux de chômage des jeunes est environ quatre fois supérieur à celui du reste de la population dans de nombreux pays développés (Vogel, 2013).

8. Dans les pays en développement, dont les populations sont plus pauvres et plus vulnérables, la crise de l'emploi des jeunes est liée à la prédominance d'emplois médiocres et informels. On note également des disparités géographiques: en 2012, le chômage des jeunes était de 28,3 % au Moyen-Orient et de 23,7 % en Afrique du Nord, mais de 9,5 % en Asie de l'Est et de 9,3 % en Asie du Sud (BIT, 2013).

Figure 1
Chômage mondial des jeunes et taux mondial de chômage des jeunes, 1991-2013



Source: BIT, Modèles économétriques des tendances, avril 2013.

Note: p = projection.

9. Globalement, le taux mondial de chômage des jeunes devrait s'élever à 12,8 % d'ici à 2018, avec des disparités régionales croissantes, car les améliorations attendues dans les pays émergents seront neutralisées par des hausses dans des pays plus pauvres et plus peuplés (BIT, 2013). Alors que l'économie mondiale reste en récession, les gouvernements et les organisations internationales sont de plus en plus convaincus que l'entreprenariat des jeunes est un outil stratégique propre à remédier aux problèmes du chômage².

10. La création d'entreprises peut avoir des effets positifs sur l'emploi des jeunes et la croissance économique, en ce qu'elle donne aux jeunes inactifs la possibilité d'assurer durablement leur subsistance et de s'insérer dans la société. Une fois établis, les jeunes entrepreneurs sont particulièrement actifs dans les secteurs à forte croissance (Youth Business International et Global Entrepreneurship Monitor, 2013). Les jeunes travaillant pour leur propre compte sont «plus satisfaits de leur vie» que leurs pairs et plus enclins à recruter d'autres jeunes (Simpson et Christensen, 2009), ce qui crée des conditions propices à une dynamique créatrice d'emplois. Il est également plus facile pour ces jeunes travailleurs indépendants que pour les jeunes au chômage d'accéder à un emploi rémunéré dans un délai de trois ans (Listerri *et al.*, 2006).

11. La nécessité d'«appuyer l'offre de mesures en faveur de l'entreprenariat des jeunes» a été nettement soulignée dans le Rapport de l'Équipe spéciale sur l'emploi du G-20, publié en 2013³. En permettant aux jeunes de créer leur propre entreprise et en les aidant à réussir en tant qu'entrepreneurs, on les retire du marché du travail et, par la même occasion, on crée peut-être des emplois pour d'autres: c'est également un moyen prometteur de favoriser le passage à l'économie formelle. Toutefois, en raison d'un manque d'expérience et de compétences, un très fort pourcentage de jeunes entrepreneurs cessent leur activité au bout

² Le BIT (BIT, 2008) a établi des lignes directrices précises sur la manière d'élaborer des plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes, en tenant compte à la fois des questions liées au développement des entreprises et à la législation du travail. Les principaux éléments des politiques et des programmes actifs du marché du travail qui devraient être examinés sont: la formation liée au marché du travail, l'orientation professionnelle, les programmes d'assistance en matière de recherche d'emploi et de placement, l'information sur le marché du travail, les travaux d'intérêt public et les services communautaires, les aides à l'emploi et les programmes d'entreprenariat.

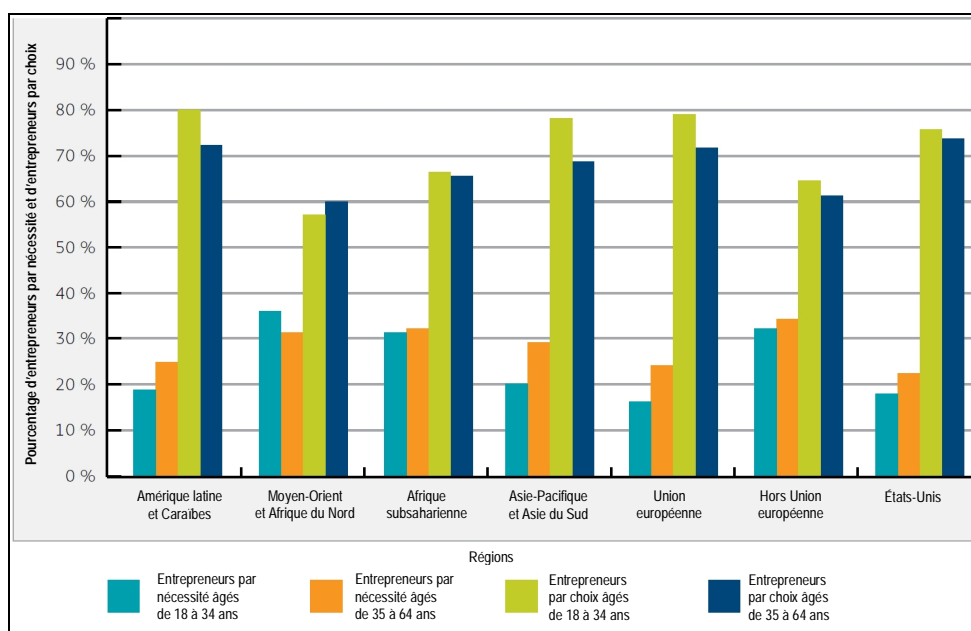
³ Disponible à l'adresse: http://en.g20russia.ru/docs/g20_russia/materials.html.

de quelques mois. De plus, les jeunes qui souhaitent créer une entreprise dans le secteur formel se heurtent à des obstacles liés à leur âge, qui doivent faire l'objet de dispositions spécifiques dans les politiques d'entrepreneuriat.

12. Selon le dernier rapport de Youth Business International et du Global Entrepreneurship Monitor (Kew *et al.*, 2013), la capacité des entreprises à créer des emplois est fonction de leur orientation vers la croissance, qui varie elle-même selon que les entrepreneurs le sont «par nécessité» ou «par choix». Selon les données comparables par pays et par région contenues dans ce rapport, l'Afrique subsaharienne présente le taux le plus élevé de jeunes entrepreneurs ayant de faibles perspectives de croissance (85,5 %) et le taux le plus bas de jeunes entrepreneurs ayant de fortes perspectives de croissance (3,9 %)⁴. Ce sont les jeunes entrepreneurs de l'Asie-Pacifique et de l'Asie du Sud qui affichent les perspectives de croissance les plus prometteuses, devant leurs homologues des États-Unis d'Amérique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Union européenne, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. L'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont les régions avec le pourcentage le plus élevé de jeunes entrepreneurs ayant démarré leur activité par nécessité ou à défaut d'autre choix (fig. 2).

Figure 2

Entrepreneurs par nécessité et entrepreneurs par choix, par âge et par région



Source: Kew *et al.* (2013).

13. Les jeunes chefs d'entreprise en devenir se heurtent aux mêmes difficultés que tous les autres entrepreneurs. Cependant, en tant que groupe possédant sa structure et ses caractéristiques propres, ils rencontrent aussi des obstacles particuliers. Selon une étude de

⁴ Le Global Entrepreneurship Monitor considère qu'une entreprise est orientée vers la croissance si elle prévoit de créer au moins cinq emplois dans un délai de cinq ans. Une entreprise qui prévoit de ne pas recruter plus de cinq nouveaux employés dans un délai de cinq ans est considérée comme peu orientée vers la croissance; celle qui prévoit de recruter entre 6 et 19 nouveaux employés est considérée comme moyennement orientée vers la croissance; et, celle qui prévoit de recruter au moins 20 nouveaux employés est considérée comme fortement orientée vers la croissance. L'écart entre l'effectif actuel et l'effectif prévu fait apparaître les perspectives de croissance.

la banque Barclays (Schoof, 2006), par exemple, ces obstacles sont avant tout de nature sociale ou culturelle. Il s'agit, par ordre d'importance, de:

- a) Ne pas être pris au sérieux par ses collègues ou ses interlocuteurs commerciaux;
- b) Faire l'objet de discrimination du fait de son âge de la part de ses fournisseurs ou de ses clients;
- c) Faire l'objet de discrimination du fait de son âge de la part des institutions ou des pouvoirs publics;
- d) Ne pas recevoir le soutien de sa famille ou de ses amis.

14. Une enquête menée récemment (Ernst and Young, 2013) auprès de plus de 1 500 entrepreneurs dans des pays développés et des pays en développement confirme que les jeunes chefs d'entreprise rencontrent de sérieux obstacles d'ordre culturel et montre, en particulier, que le statut d'entrepreneur n'est pas suffisamment reconnu et que l'échec doit être mieux toléré par la société. Cette enquête met aussi en évidence l'ampleur des obstacles financiers, éducationnels et réglementaires, puisque la majorité des jeunes entrepreneurs interrogés avaient besoin d'aide pour accéder à un financement (73 %), ne disposaient pas de sources de crédit innovantes (49 %), souhaitaient des incitations fiscales plus importantes (41 %) et souhaitaient vivement un allègement du fardeau réglementaire imposé par les pouvoirs publics (29 %).

15. Il existe de nombreux programmes d'assistance technique pour remédier à des problèmes tels que le niveau relativement plus faible des compétences en affaires et le manque d'expérience entrepreneuriale des jeunes ou leur difficulté d'obtenir le capital de départ dont ils ont besoin faute d'antécédents suffisants en tant qu'emprunteurs et de connaissances financières. Toutefois, ces obstacles sont bien loin d'être les seuls. Pour stimuler la participation des jeunes au développement économique et leur autonomisation par la voie de l'entrepreneuriat, les pouvoirs publics doivent adopter une approche globale et agir dans les six domaines d'action définis dans le Cadre directeur de la CNUCED, comme nous le verrons dans les sections II et III.

II. Rendre l'écosystème entrepreneurial plus favorable aux jeunes et définir une stratégie nationale en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes

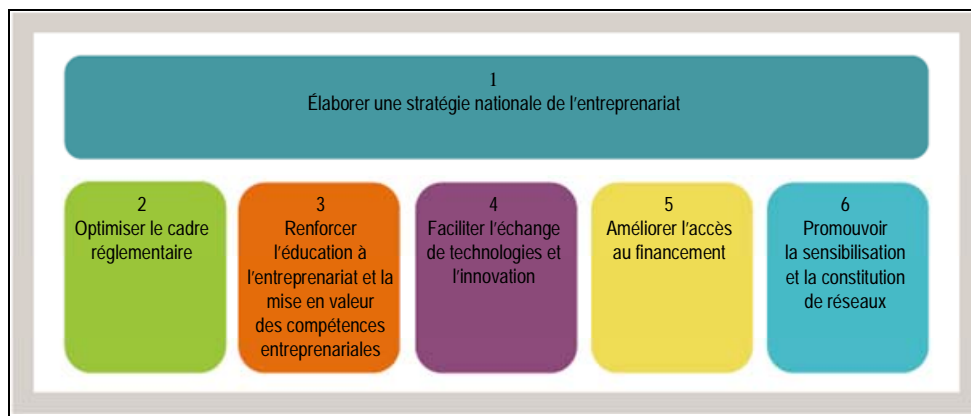
16. Pour développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes, il faut un écosystème entrepreneurial propice, qui les encourage et les aide à créer et à faire grandir leurs entreprises. Des programmes isolés sans cadre institutionnel solide ni stratégie abordant tous les domaines d'action concernés d'une manière systémique n'auront qu'un impact limité si l'on considère qu'un problème non résolu dans un domaine pourra affecter tous les autres domaines.

17. Tout en reconnaissant qu'il n'existe pas de politique d'entrepreneuriat universelle et que le contexte socioéconomique d'un pays et les problèmes de développement qui lui sont propres détermineront dans une large mesure son approche générale de la question, la CNUCED a défini six domaines d'action ayant des incidences directes sur l'activité entrepreneuriale (fig. 3). La présente section porte plus particulièrement sur l'élaboration d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat et passe en revue les éléments et les moyens d'action dont il faut tenir compte pour élaborer une stratégie entrepreneuriale qui réponde de manière ciblée aux besoins des jeunes. Les problèmes qui se posent dans les cinq autres

domaines d'action prioritaires et les recommandations s'y rapportant seront abordés dans la section III.

Figure 3

Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED



Source: CNUCED, Entrepreneurship Policy Framework and Implementation Guidance, 2012; www.unctad.org/epf.

18. Il est indispensable d'élaborer une stratégie nationale de l'entrepreneuriat des jeunes si l'on veut obtenir des résultats. Un écosystème entrepreneurial repose sur une multitude d'acteurs (pouvoirs publics, organisations internationales, organisations non gouvernementales (ONG), écoles, universités, organismes du secteur public-privé, investisseurs, établissements financiers, entreprises nouvelles et déjà établies, sociétés transnationales et laboratoires de recherche) qui jouent un rôle déterminant en faveur de l'entrepreneuriat. Pour qu'un système auto-entretenu de relations mutuellement bénéfiques puisse se mettre en place, l'action menée doit être constante et coordonnée. C'est ce que permet une stratégie nationale de l'entrepreneuriat, clef de voûte du Cadre directeur.

19. La stratégie devrait préciser clairement de quelle manière l'entrepreneuriat des jeunes contribuera à des objectifs nationaux tels que la création d'emplois, l'innovation et/ou la croissance économique. Il est important qu'elle soit en accord avec les politiques nationales de développement. La stratégie de l'Afrique du Sud (encadré 2) pour la création d'entreprises par des jeunes, par exemple, est rigoureusement alignée sur les plans de croissance économique et la politique industrielle du pays, ainsi que sur sa politique nationale de la jeunesse et ses mesures pour l'émancipation économique de groupes particulièrement défavorisés tels que les Noirs et les femmes.

Encadré 2

Stratégie de l'Afrique du Sud pour la création d'entreprises par des jeunes

À travers sa stratégie pour la création d'entreprises par des jeunes, le Gouvernement sud-africain entend favoriser la participation des jeunes à l'économie en développant leur esprit d'entreprise et en facilitant la croissance des entreprises qu'ils auront créées. Menée par le Ministère du commerce et de l'industrie sur une période de dix ans (2013-2023), cette stratégie fait notamment appel au tutorat, à l'accompagnement professionnel, à l'incubation d'entreprises et à l'appui infrastructurel, ainsi qu'aux initiatives de financement et de sensibilisation. Arsenal complet de mesures touchant à différents domaines d'action, cette stratégie n'est pas conçue comme un document de planification isolé; au contraire, elle est alignée sur d'autres politiques nationales de développement, en particulier sur l'un des objectifs de la politique nationale de la jeunesse, à savoir

l'indépendance économique des jeunes. Elle est aussi en accord avec les objectifs de développement des entreprises et d'industrialisation énoncés dans le nouveau plan national de croissance, le cadre stratégique sur le genre et l'émancipation économique des femmes, la stratégie intégrée de développement des petites entreprises et la politique industrielle nationale.

Source: http://www.thedti.gov.za/news2013/YEDS_strategy2013.pdf.

20. Pour renforcer au maximum les synergies, il faut un cadre institutionnel solide, dirigé par une institution chef de file désignée à cet effet, et dotée d'un dispositif de coordination précis et d'un financement suffisant. Les pouvoirs publics devraient se garder de laisser à part l'entrepreneuriat des jeunes. Bon nombre des mesures qui s'imposent en matière de financement, d'éducation et de réglementation ne relèvent sans doute pas de l'autorité ni des compétences techniques d'un seul ministère. Elles concernent probablement, au premier chef, le ministère de la jeunesse, mais aussi les ministères de l'éducation, du travail, du commerce et de l'innovation.

21. Quelle que soit l'institution chef de file, il est essentiel qu'elle se concerta avec tous les autres organismes clefs du secteur public et du secteur privé et les fasse participer à la stratégie en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes. Le secrétariat du Commonwealth, par exemple, a mis au point un cadre directeur pour l'entrepreneuriat des jeunes, qui adopte une approche globale et insiste sur l'importance d'associer tous les organismes d'exécution de chaque domaine d'action, qu'il s'agisse du financement, des services d'aide aux entreprises ou du renforcement des capacités, facilitant ainsi l'accès à l'information, le développement et le transfert de technologie et l'accès aux marchés (Commonwealth Youth Programme, 2013).

22. Il est important de définir de quelle manière l'entrepreneuriat des jeunes s'inscrit dans la promotion de l'entrepreneuriat au sens large au niveau institutionnel. La Colombie offre à cet égard un exemple intéressant, car elle dispose d'une politique visant à promouvoir la culture entrepreneuriale ainsi que d'une politique et d'une stratégie de l'entrepreneuriat. Elle participe également à un processus régional d'élaboration de politiques d'entrepreneuriat qui réunit 10 pays latino-américains⁵. Elle a récemment défini sa propre stratégie en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, appelée «Colombia Joven Emprende 2013», qui fait partie du programme présidentiel pour la jeunesse⁶. Dans d'autres pays, comme le Costa Rica, l'entrepreneuriat des jeunes s'inscrira dans une stratégie nationale de l'entrepreneuriat⁷.

23. Il est capital que les décideurs comprennent les tendances du chômage et de l'entrepreneuriat des jeunes et qu'ils sachent discerner les obstacles auxquels ceux-ci – plus que d'autres catégories de population – se heurtent. Un bon moyen de comprendre les difficultés et d'établir un profil des jeunes entrepreneurs d'un pays est de commencer par organiser des manifestations qui faciliteront le dialogue entre les parties prenantes afin de dresser un état des lieux de l'entrepreneuriat des jeunes et de rassembler des informations de base, à la fois qualitatives et quantitatives. Il faut donc d'abord repérer quels sont les acteurs spécifiques de l'entrepreneuriat des jeunes, dans l'hypothèse où ils seraient différents des acteurs de l'entrepreneuriat au sens large. Il est important d'associer les jeunes, entrepreneurs ou non, à cette étape du processus de dialogue. Il faudra peut-être faire preuve de créativité afin de déterminer les canaux de communication les plus efficaces pour s'adresser aux jeunes – médias sociaux, école, activités extrascolaires, ONG et communautés, etc.

⁵ <http://www.apccolombia.gov.co/?idcategoria=285#&panel1-6>.

⁶ <http://wsp.presidencia.gov.co/ColombiaJoven/estrategias/Paginas/colombia-joven-emprende.aspx>.

⁷ <http://www.pyme.gov.cr/media/archivo/normativas/PoliticaNacEmpren.pdf>.

24. À cet égard, la Barbade a mis en œuvre différentes initiatives visant les jeunes entrepreneurs. Par exemple, la Barbados Entrepreneurship Foundation, association multipartite chargée de promouvoir une approche globale de l'entrepreneuriat dans le pays, organise un sommet national de l'entrepreneuriat à l'intention des jeunes de 18 à 30 ans qui s'engagent dans la création d'une entreprise⁸. Le Ministère barbadien de l'éducation, de la jeunesse et des sports compte également un centre pour l'entrepreneuriat des jeunes, qui est chargé de stimuler et d'entretenir l'esprit d'entreprise. Certains de ses programmes et services d'appui, comme «YES Juniors», sont dispensés aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire directement dans leurs écoles⁹.

25. Une autre tâche délicate consiste à définir des sous-groupes cibles parmi les jeunes entrepreneurs – par exemple, les filles et les femmes, les jeunes handicapés, les jeunes des zones rurales, les jeunes travailleurs du secteur informel et les jeunes issus de minorités ethniques. Chacun de ces sous-groupes peut avoir besoin de mesures spécifiques pour faire face aux problèmes particuliers qu'il rencontre lorsqu'il crée une entreprise et cherche à la faire durer et prospérer.

26. En décembre 2013, par exemple, le Mali a organisé la quatrième édition de ses Journées nationales de l'entrepreneuriat, qui était consacrée aux jeunes entrepreneurs ruraux et qui a permis de faire connaître les initiatives mises en œuvre par les pouvoirs publics. Compte tenu du fait que la majorité de la population du pays est jeune, vit dans les zones rurales et peut être confrontée à divers problèmes qui influent sur son potentiel entrepreneurial¹⁰, cette manifestation a contribué à sensibiliser les jeunes chômeurs des zones rurales à l'entrepreneuriat.

27. La Commission européenne s'est elle aussi penchée sur la manière dont les difficultés varient en fonction des groupes de jeunes considérés, dans une récente synthèse sur l'entrepreneuriat des jeunes qui s'intéresse à des jeunes de niveaux d'instruction différents, des jeunes chômeurs et des jeunes issus de minorités ethniques. Une distinction y est également faite entre les jeunes défavorisés – ceux qui sont sans emploi ou inactifs, vivent dans un milieu difficile ou ne disposent d'aucun capital financier, humain ou social – et les autres jeunes, qui rencontrent des obstacles moins importants, mais qui, moyennant une intervention politique appropriée, présentent le meilleur potentiel entrepreneurial (OCDE, 2012).

28. Les initiatives de partage des connaissances et d'échange de meilleures pratiques qui serviront à l'élaboration des politiques peuvent aussi venir du secteur privé, du milieu universitaire ou des ONG; elles peuvent avoir une portée internationale qui permet des analyses comparatives entre pays. Par exemple, Youth Business International, réseau mondial d'associations indépendantes à but non lucratif soutenu par le Prince de Galles, organise chaque année un sommet mondial de l'entrepreneuriat des jeunes. Ce sommet, qui a réuni plus de 450 personnes venues de 44 pays l'année passée, a pour but le partage des connaissances et le développement d'une communauté mondiale de pratique et d'apprentissage dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes¹¹.

29. Au niveau national, le Gouvernement gallois a engagé et mis en œuvre une stratégie globale en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes (encadré 3), qui a été très bénéfique pour la situation économique et sociale de la région.

⁸ www.barbadosentrepreneurshipfoundation.org.

⁹ <http://www.commerce.gov.bb/index.php/departments-a-agencies/business-development-unit/small-business-agencies/youth-entrepreneurship-scheme-yes>.

¹⁰ <http://www.guide-entreprise.org/pt/agenda/agenda-2013/agenda-2013-decembre/agenda-2013-decembre-3.html>.

¹¹ www.youthbusiness.org.

Encadré 3**Stratégie en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes – un plan d'action pour le pays de Galles**

Depuis la première édition de la stratégie publique en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes (YES), en 2004, le nombre de jeunes Gallois qui souhaitent créer leur entreprise est en hausse et la proportion de ceux qui franchissent le pas est bien supérieure à la moyenne du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (plus de 10,2 % au pays de Galles, contre 6,2 % en moyenne au Royaume-Uni) (Global Entrepreneurship Monitor, 2011). À la Conférence de 2008 sur la Charte européenne des petites entreprises, la stratégie «YES» a été retenue parmi les 10 meilleures politiques en faveur des petites et moyennes entreprises. Son objectif est d'inculquer aux jeunes de 5 à 25 ans des compétences et des comportements entrepreneuriaux propres à faire naître des aspirations qui leur permettront de réaliser leur potentiel. La stratégie «YES» cadre avec les autres politiques nationales, notamment en matière d'éducation. Le monde de l'entreprise et l'activité entrepreneuriale font partie intégrante du programme éducatif dès l'âge de 5 ans et jusqu'au baccalauréat, si bien que l'employabilité et les compétences entrepreneuriales deviennent des composantes essentielles de l'enseignement de base. La stratégie «YES» encourage des champions de l'entrepreneuriat à diffuser son message, y compris dans les établissements d'enseignement supérieur. Des plates-formes telles que www.BigIdeasWales.com ont été mises en place pour l'échange de meilleures pratiques et d'informations sur les débouchés au pays de Galles. S'agissant des initiatives innovantes, il faut aussi signaler un réseau d'incubateurs qui apporte un financement de départ et des conseils aux jeunes créateurs d'entreprises dans les secteurs de pointe.

Source: Youth Entrepreneurship Strategy: An action plan for Wales 2010-15 – www.cymru.gov.uk.

30. Voici, pour examen, quelques-uns des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre directeur et des bonnes pratiques:

- a) Approche globale couvrant tous les domaines clefs intéressant les jeunes entrepreneurs et développement d'un écosystème entrepreneurial favorable aux jeunes;
- b) Alignement sur les autres politiques nationales, en particulier sur la politique d'éducation, et participation de tous les acteurs à l'application de la stratégie;
- c) Recours à des méthodes efficaces tels les champions de l'entrepreneuriat pour que les campagnes de sensibilisation menées dans le cadre de la stratégie atteignent les jeunes;
- d) Mise en œuvre efficace, indicateurs de résultat précis, évaluations d'impact régulières et apprentissage par l'expérience.

III. Les difficultés propres aux jeunes par domaine d'action

31. Cette section présente les principales difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs, les meilleures pratiques et les recommandations par domaine d'action.

A. Optimiser le cadre réglementaire en faveur des jeunes

32. Les jeunes entreprises subissent une multitude de contraintes administratives – inscription au registre du commerce, démarches auprès de l'administration fiscale, obtention d'approbations d'investissement et de patentes, respect des règles en matière de

droit d'auteur et de brevet, obtention de locaux, formalités de dédouanement, etc. Un système fiscal défavorable ou compliqué peut tuer une jeune entreprise dès sa phase de démarrage ou dans ses premières années d'activité, qui sont très délicates. En général, les jeunes entrepreneurs peu expérimentés sont découragés par la complexité des règles fiscales, ou habités par la peur d'être en infraction vis-à-vis de la loi et de devoir cesser leur activité. De plus, il n'existe pas de mécanismes de soutien permettant d'opérer une transition en douceur de l'école à la création d'une entreprise.

33. Des procédures d'inscription au registre du commerce complexes et coûteuses peuvent être un empêchement majeur pour les jeunes. Cette complexité est souvent imputable à la bureaucratie excessive, à la corruption et au manque de transparence ou de responsabilisation. La réglementation simplifiée adoptée en Italie (encadré 4) montre comment il est possible de réduire au minimum les obstacles qui freinent les jeunes entrepreneurs sans pour autant sacrifier la promotion de la transparence et ni négliger de réduire les obstacles réglementaires pour l'ensemble des entrepreneurs, s'il y a lieu.

Encadré 4

L'Italie et sa réglementation simplifiée concernant la société à responsabilité limitée

L'Italie a reconnu que la compétitivité internationale du pays était pénalisée par sa bureaucratie, ses règles en matière de création d'entreprises et des taux d'imposition excessifs. En 2012, après l'entrée en vigueur d'un décret-loi, le Gouvernement italien a ajouté au Code civil (art. 2463 *bis*) un nouvel article établissant la société à responsabilité limitée (SARL) simplifiée. Cette modification, qui a pour but d'encourager les jeunes à s'engager dans une activité indépendante, vise à simplifier l'accès des jeunes entrepreneurs au secteur formel et à réduire les coûts d'inscription des nouvelles entreprises au registre du commerce. La réglementation antérieure, qui exigeait un capital social minimum de 10 000 euros pour créer une SARL, limitait la participation des jeunes entrepreneurs au secteur formel. Depuis août 2012, les entrepreneurs âgés de moins de 35 ans sont autorisés à inscrire une nouvelle entreprise au registre du commerce avec un capital social de 1 euro. Le nouveau régime prévoit également la suppression complète des frais de notaire et un régime comptable simplifié. En septembre 2013, soit une année après l'entrée en vigueur de cette nouvelle disposition, 12 000 SARL simplifiées environ avaient été créées par de jeunes entrepreneurs (contre 5 000 sociétés enregistrées par des entrepreneurs au cours des trente-cinq années précédentes).

Source: Unioncamere¹².

34. Nombreux sont les pays où les lois sur les faillites sont excessivement punitives. La sévérité des peines peut fortement décourager les jeunes qui envisagent de créer une entreprise. Pour lutter contre la stigmatisation sociale liée à la faillite ou à la fermeture d'une entreprise, le groupe de pression Think Young, qui défend la cause des jeunes dans des domaines comme l'entrepreneuriat auprès de l'Union européenne, a lancé une campagne intitulée «Fail 2 Succeed» qui présente l'échec comme une condition du succès futur et offre des témoignages de «faillites célèbres». Cette campagne s'adresse spécifiquement aux jeunes entrepreneurs¹³.

35. Dans de nombreux pays, les droits de propriété intellectuelle ne sont ni précisément définis ni correctement protégés. L'enregistrement de ces droits peut être très coûteux aussi bien en temps qu'en argent. L'application peu rigoureuse des règles en matière de droit d'auteur, de brevet et de marque de fabrique ou de commerce peut être une source

¹² www.unioncamere.gov.it.

¹³ www.fail2succeed.com.

d'immenses problèmes pour les jeunes qui souvent ne possèdent pas une connaissance suffisante du sujet et soit ne protègent pas leur entreprise comme il conviendrait, soit peuvent se trouver entraînés dans un litige avec une autre entreprise de la même branche ou du même secteur pour atteinte aux dispositions sur les droits d'auteur.

36. Enfin, dans certains pays, les réglementations subissent des modifications pratiquement chaque année, voire plus, nuisant à la fiabilité de la planification des jeunes entrepreneurs et créant un risque pour l'entreprise. Ces entrepreneurs n'ayant souvent pas les moyens d'engager un consultant (par exemple, un comptable), ils ne savent pas forcément que les règles ont changé. Il est donc important de donner aux jeunes et aux jeunes entrepreneurs voix au chapitre dans le dialogue sur la réforme réglementaire concernant la création d'entreprises. Au Viet Nam, par exemple, l'Association des jeunes entrepreneurs du Viet Nam a été invitée à participer au processus de réforme des procédures administratives «Programme 30»¹⁴.

37. Voici, pour examen, quelques-uns des principaux enseignements et bonnes pratiques:

- a) Adaptation de la réglementation et des normes en matière d'entrepreneuriat des jeunes aux objectifs de compétitivité des pays;
- b) Accompagnement des jeunes entrepreneurs pendant la phase administrative du démarrage de l'entreprise à travers des campagnes d'information et des services publics;
- c) Mise en place de mécanismes de traitement accéléré pour faciliter la création d'entreprises;
- d) Réduction de la stigmatisation des faillites et mesures visant à faciliter le redémarrage des entreprises.

B. Renforcer l'éducation à l'entrepreneuriat et la mise en valeur des compétences entrepreneuriales des jeunes

38. Souvent, l'école n'inculque pas suffisamment aux élèves la notion d'entrepreneuriat et ne leur suggère pas l'activité indépendante comme une possibilité de carrière. Dans beaucoup de pays, les principaux modèles de la jeunesse, par exemple les enseignants, n'ont souvent guère conscience de la nécessité de développer l'esprit d'entreprise de leurs élèves. L'éducation à l'entrepreneuriat n'existe donc tout simplement pas ou reste encore peu répandue. Les outils, les ressources et les documents d'information propres à développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes ne sont pas faciles à trouver, tandis que les rencontres avec de véritables entrepreneurs et les possibilités d'accompagnement sont trop peu nombreuses.

39. Le programme Pedagogia Empreendedora, qui est mis en œuvre dans 126 villes brésiliennes et touche 340 000 élèves, est une méthode intéressante qui intègre l'entrepreneuriat dans le programme scolaire ordinaire suivi par les élèves de l'école primaire et secondaire (jusqu'à l'âge de 17 ans). Il a notamment pour objectif d'améliorer la qualité et d'augmenter la quantité de nouvelles entreprises et de faire naître une perception positive de l'entrepreneuriat dans la société. Mise au point spécialement pour les enfants et les adolescents, cette méthode s'écarte des formes d'enseignement traditionnelles fondées sur le transfert de connaissances, pour privilégier l'imagination individuelle et l'expression des rêves, les enseignants jouant le rôle de facilitateurs du processus créatif.

¹⁴ <http://www.amchamhanoi.com/wp-content/uploads/2013/06/Administrative-Reform-Procedure.pdf>.

40. Au niveau de l'enseignement supérieur, la formation à l'entrepreneuriat est trop souvent considérée comme une discipline relevant des études de commerce, si bien qu'elle n'est pas dispensée à des jeunes suivant d'autres études qui pourraient devenir des entrepreneurs dans des secteurs tels que la science ou la technique. Il faut donc mettre en place des programmes d'enseignement et de formation adaptés à un plus large éventail de disciplines. Les formations universitaires développent des compétences convenant au travail dans le secteur public ou dans de grandes organisations ou sociétés mais non à une carrière d'entrepreneur. Les étudiants ne sont ni encouragés ni formés à l'entrepreneuriat, mais plutôt à l'administration.

41. Nombreux sont les pays où l'écart à combler entre les compétences acquises à l'école secondaire et celles nécessaires pour s'inscrire dans le monde du travail est immense. Les compétences non cognitives dont l'entrepreneur a besoin pour créer une entreprise prospère, tels l'ingéniosité, la créativité, la flexibilité, la détermination, l'aptitude à la pensée critique, l'esprit de décision et d'initiative, la concentration, sont précisément celles qui sont de plus en plus nécessaires aux jeunes pour survivre dans un monde du travail en pleine mutation, où l'emploi à vie est une réalité du passé, et qui détermineront leur aptitude à devenir ou non d'entrepreneurs ou à le demeurer (Hubert *et al.*, 2012). Au Royaume-Uni, par exemple, l'organisme chargé de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur conseille les éducateurs pour l'élaboration de programmes de formation à l'entrepreneuriat afin qu'ils puissent aider les étudiants à acquérir les qualités et les compétences nécessaires et à développer leur esprit d'entreprise.

42. La plupart des systèmes éducatifs présentent encore des lacunes manifestes en matière d'apprentissage pratique et d'apprentissage par l'expérience et par le travail en équipe. Les relations entre les établissements d'enseignement et les entreprises (partenariats écoles-entreprises, apprentissage en classe combiné à une expérience en cours d'emploi) sont inexistantes ou peu développées. Les jeunes entrepreneurs se plaignent souvent du manque de structures d'appui.

43. Au niveau mondial, le pourcentage croissant de jeunes achevant leurs études secondaires, voire des études supérieures, est positif car leur niveau d'instruction multiplie les chances qu'ils ont d'accéder à un emploi salarié ou à une activité indépendante. Toutefois, la difficulté des individus de comprendre les possibilités qui s'offrent et de croire en leurs compétences ainsi que la crainte de l'échec pourraient continuer d'être autant de frein à la création d'entreprises. Il est donc important d'adapter l'éducation formelle et les possibilités de renforcement des compétences de manière à répondre aux difficultés et aux besoins des jeunes lorsqu'ils envisagent de devenir entrepreneurs, par exemple en mettant en place des programmes de tutorat avec des entrepreneurs et des dirigeants d'entreprises expérimentés et en proposant des activités extrascolaires, telles que les formations technique et comportementale dispensées par Empretec (encadré 5).

Encadré 5

Le programme Empretec de la CNUCED: initiatives en faveur des jeunes

Fort de vingt-cinq ans d'expérience dans le domaine du développement de l'entrepreneuriat, le programme Empretec s'intéresse depuis quelques années à l'entrepreneuriat des jeunes. Pour résoudre quelques-unes des difficultés les plus courantes rencontrées par les jeunes entrepreneurs, les centres Empretec ont élaboré et mis en œuvre des initiatives spécialement destinées à la jeunesse.

Programme Empretec Jordanie-Business Development Centre: parcours de carrière et entrepreneuriat des jeunes

Le centre Empretec Jordanie-Business Development Centre a lancé un certain nombre d'initiatives destinées aux jeunes pour résoudre les problèmes que posent l'insuffisance de compétences débouchant sur l'emploi, l'absence de projets de carrière clairs et le manque d'esprit d'entreprise. L'accent est mis sur les besoins éducatifs des jeunes à court et à long terme. Des interventions ciblées sont donc réalisées auprès de diplômés de l'enseignement supérieur, telles que des formations techniques et des formations à la gestion, ainsi que des programmes d'échange avec des universités aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, qui donnent à ces jeunes la possibilité de former des réseaux avec des entrepreneurs et des chefs d'entreprise expérimentés.

Entreprise Uganda: outil de création d'entreprises

Entreprise Uganda, qui réalise le programme Empretec en Ouganda, a élaboré et testé un modèle d'autonomisation des jeunes, le Business and Enterprise Start-up Tool (BEST), qui travaille sur les comportements et les mentalités afin de mettre des personnes instruites issues de milieux urbains comme de milieux ruraux en mesure de s'engager dans l'activité économique. Le programme BEST s'attaque aux attitudes négatives à l'égard du travail indépendant comme projet de carrière viable, tout en ôtant aux jeunes l'idée que, faute de fonds, ils ne peuvent pas créer une entreprise. Depuis 2007, plus de 40 ateliers BEST réunissant quelque 34 000 jeunes ont été réalisés en Ouganda. Selon l'estimation issue d'une enquête auprès de 2 700 bénéficiaires du district de Gulu trois mois après l'atelier, plus de 6 00 jeunes entreprises avaient été créées.

Source: http://www.bdc.org.jo/Youth_Entrepreneurship_Career_Path_Program.aspx et www.entreprise.co.ug/best.htm, respectivement.

44. Les difficultés et les exemples présentés ci-dessus soulignent la nécessité de faire des efforts concertés pour résoudre les problèmes qui se posent, à chaque étape du parcours d'éducation et de formation. Le degré d'attention accordé à l'entrepreneuriat et à l'esprit d'entreprise aux différentes étapes du parcours éducatif est déterminant pour que les jeunes générations acquièrent les compétences et l'état d'esprit qui leur permettront de choisir leur future carrière en connaissance de cause.

45. À cet égard, les éléments ci-dessous sont décisifs pour définir et élaborer l'approche face à l'éducation à l'entrepreneuriat et du renforcement des compétences:

a) Déterminer les besoins des jeunes et concevoir des programmes d'apprentissage adaptés, y compris des formations extrascolaires, prenant en compte la dimension comportementale de l'activité indépendante et de l'entrepreneuriat et les questions de développement de compétences qui s'y rapportent;

b) Aligner les programmes de développement entrepreneurial avec le programme national d'éducation et réaliser des programmes de formation spécialement destinés aux animateurs, aux formateurs ayant travaillé en entreprise et aux enseignants sur la manière de développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes;

c) Aborder l'entrepreneuriat dès un très jeune âge pour que l'activité indépendante soit très tôt considérée comme un projet de carrière viable;

d) En coordination avec des établissements d'enseignement supérieur, créer des programmes de tutorat associant des entrepreneurs expérimentés, et encourager la formation de réseaux avec des chefs d'entreprise et les programmes d'échange universitaire avec des instituts de premier plan.

C. Améliorer l'accès des jeunes au financement

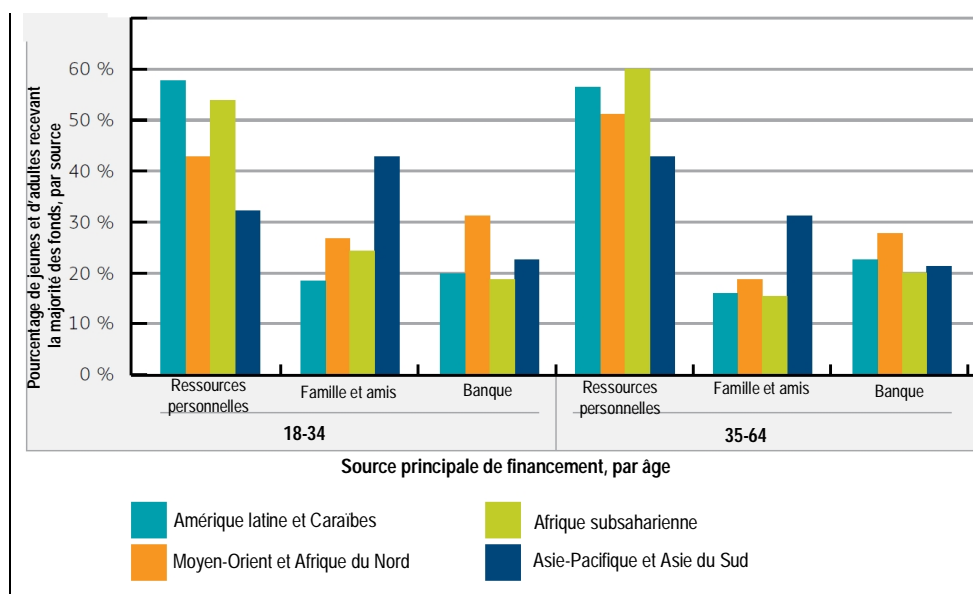
46. Le manque de fonds de démarrage est l'un des problèmes les plus fréquemment cités par les jeunes qui cherchent à créer leur entreprise. Entre les connaissances et les compétences acquises par le jeune entrepreneur et le monde complexe du financement de démarrage, qui exige une grande familiarité avec la finance, le fossé est parfois bien large. Faute de fonds propres, d'antécédents en tant qu'emprunteur, de sûreté ou de garanties suffisantes pour obtenir des prêts ou des lignes de crédit, les entreprises créées par des jeunes sont souvent considérées comme des investissements particulièrement risqués, d'où la difficulté d'obtenir un financement. De plus, certains entrepreneurs potentiels ont contracté des dettes pour faire leurs études et ont de ce fait d'autant plus de mal à emprunter des fonds pour un nouveau projet. Par ailleurs, les prêts accordés avec des garanties limitées ou nulles (à l'exception d'un plan d'entreprise viable) sont assortis de taux d'intérêt et de commissions nettement plus élevés que les autres.

47. Child and Youth Finance International anime le premier mouvement mondial œuvrant pour l'amélioration des capacités financières des enfants et des jeunes. À son dernier sommet l'importance d'appuyer les solutions innovantes permettant aux enfants et aux jeunes d'accéder au crédit a été mise en lumière. Parce que les jeunes sont très divers et très mobiles, il n'existe pas de formule unique pour les intégrer dans le système financier. Parmi les solutions examinées figure l'ouverture automatique de comptes d'épargne pour les élèves de l'école primaire, ce qui peut être très utile pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, car l'initiation précoce au monde de la finance est cruciale (*Child and Youth Finance Summit Report, 2013*)¹⁵.

48. En raison de leur âge, il est peu probable que les jeunes aient l'expérience, les antécédents ou les compétences commerciales recherchés par les banques ou d'autres institutions financières pour juger de leur solvabilité. Les faits montrent que la principale source de fonds de démarrage pour les jeunes entrepreneurs est l'épargne/les actifs personnels, les salaires passés ou l'argent prêté ou donné par des amis et des membres de la famille. Selon le dernier rapport publié par la Global Entrepreneurship Monitor et Youth Business International (Kew *et al.*, 2013), dans les pays en développement, les entreprises créées par des jeunes sont financées en majorité par les ressources personnelles du créateur, par sa famille ou ses amis. Les jeunes des régions Asie-Pacifique et Asie du Sud (41,5 %), et particulièrement la Chine (62 %), sont beaucoup plus susceptibles d'obtenir des fonds de leur famille et de leurs amis que ceux de toute autre région du monde, tandis que les jeunes des régions Amérique latine et Caraïbes et Moyen-Orient et Afrique du Nord comptent en premier lieu sur leurs propres ressources. Les jeunes originaires de régions plus pauvres, telles que l'Afrique subsaharienne, sont particulièrement défavorisés pour lancer une entreprise, car il y a moins de chances qu'ils aient accumulé une épargne personnelle ou qu'ils aient accès à des ressources familiales (fig. 4).

¹⁵ www.childfinanceand youthinternational.org.

Figure 4
Source de financement pour la création d'entreprises, par âge



Source: Kew *et al.* (2013).

49. Il est particulièrement difficile pour les jeunes entrepreneurs travaillant dans le secteur informel d'obtenir des fonds de démarrage. Ils ne font pas de différence entre les actifs de l'entreprise et leurs avoirs personnels. Un jeune entrepreneur est donc directement responsable des dettes contractées par l'entreprise. Cela contribue aux problèmes des investisseurs lorsqu'ils travaillent avec des entrepreneurs du secteur informel. Le Fonds de développement des entreprises créé par des jeunes du Kenya (encadré 6) illustre l'importance que revêtent des initiatives telles que les prêts flexibles garantis pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs au financement.

Encadré 6 Fonds kényan de développement d'entreprises gérées par des jeunes

Le Fonds kényan des entreprises gérées par des jeunes a été établi en 2006 dans le dessein de créer des emplois pour les jeunes en créant des entreprises au niveau local et en organisant l'envoi de main-d'œuvre à l'étranger. Le Fonds vise avant tout à octroyer des prêts flexibles garantis à des taux extrêmement compétitifs à toutes sortes d'entreprises gérées par des jeunes, qu'il s'agisse d'individus, de sociétés, de groupes ou de coopératives. La cible est atteinte en aval à travers un réseau d'intermédiaires financiers, par exemple d'institutions de microfinancement, d'organisations non gouvernementales engagées dans le microfinancement ou de coopératives d'épargne et de crédit disposant d'une délégation d'autorité pour les prêts aux jeunes entreprises. À ce jour, le Fonds a fourni des crédits à plus de 157 000 jeunes entreprises, pour un montant de 5,9 milliards de shillings kényans. Beaucoup de jeunes qui ont reçu l'aide du Fonds au démarrage de leur entreprise ont pu les développer et sont aujourd'hui employeurs. De plus, le Fonds a permis de former plus de 200 000 jeunes entrepreneurs, et de venir en aide à des milliers de jeunes qui sont partis travailler à l'étranger dans le cadre du programme Youth Employment Scheme Abroad. Dans l'ensemble, selon les estimations, plus de 300 000 emplois ont été créés en cinq ans.

Source: Voir <http://www.youthfund.go.ke>.

50. Voici, pour examen, les principaux enseignements et bonnes pratiques:
- a) Simplifier les mécanismes de sélection pour l'octroi de prêts sans garantie afin d'améliorer l'accès des jeunes entrepreneurs aux services financiers dont ils ont besoin;
 - b) Promouvoir l'accès du secteur public-privé au financement de partenariats visant à renforcer les capacités du secteur financier dans le domaine de l'aide aux jeunes entreprises;
 - c) Accorder des subventions et fournir de l'assistance technique en vue de renforcer les capacités et de développer les activités de prêt;
 - d) Donner une formation financière aux jeunes entrepreneurs pour les responsabiliser au prêt et à l'emprunt.

D. Faciliter l'échange de technologies et l'innovation parmi les jeunes

51. La technologie et l'innovation sont des éléments importants pour l'entrepreneuriat des jeunes. Dans de nombreux secteurs de l'économie, en particulier les secteurs de services, les jeunes entrepreneurs qui n'ont pas accès à des locaux et à des équipements fondés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) de prix abordable et bien situés, ont le plus grand mal à créer et à faire vivre leur entreprise. De même, faute de moyens financiers suffisants, il est souvent impossible aux écoles, en particulier dans les pays en développement, de donner accès à une infrastructure des TIC appropriée et donc de former les élèves à son utilisation. Les jeunes ne maîtrisent donc pas bien ces technologies qui deviennent pourtant toujours indispensables pour profiter des nombreux débouchés qu'offrent les nouvelles entreprises.

52. Parmi les obstacles à l'accessibilité des services Internet (en particulier dans les pays avancés d'Afrique) figurent le niveau généralement faible des connaissances informatiques dans la population, la médiocrité des infrastructures et le coût élevé des services Internet. L'approvisionnement en électricité n'est pas non plus suffisant, de vastes zones rurales n'étant pas raccordées aux réseaux et de grands centres urbains subissant de fréquentes coupures d'électricité. Le programme itinérant de sensibilisation et d'initiation des jeunes à l'informatique est une méthode intéressante mise en place par le Ministère pakistanais de la jeunesse pour développer les connaissances informatiques dans la population. Ce programme a pour objectif d'apprendre à des jeunes de zones rurales et sous-développées à utiliser un ordinateur et à se familiariser avec diverses disciplines des technologies de l'information, en envoyant des camionnettes équipées d'ordinateurs sillonner ces zones, puis en fournissant du matériel informatique pour que les jeunes mettent à profit les compétences acquises. À ce jour, le programme a desservi 360 jeunes dans 10 zones rurales.

53. L'entrepreneuriat doit aussi être considéré dans une perspective plus large, qui dépasse la vision traditionnelle de l'entrepreneur qui crée et développe son entreprise à la seule fin d'enregistrer des profits. Il faut en effet considérer l'esprit d'inventivité, de créativité et d'innovation qu'il recèle également. Les jeunes ont soif de connaissances et possèdent une créativité qu'on ne doit pas laisser perdre. Ils trouvent d'autres solutions et doivent être encouragés à participer au règlement de problèmes globaux. Le Parc de la créativité, en Colombie, décrit dans l'encadré 7, offre un exemple intéressant de la manière dont ceci peut être réalisé.

Encadré 7**Le Parc de la créativité, Colombie**

Le Parc international de la créativité est un programme centré sur l'innovation qui a pour principal objectif d'encourager et de soutenir des jeunes dans leurs projets de création et d'invention ainsi que de commercialiser les technologies. Des adolescents doués et de jeunes inventeurs sont accueillis dans les locaux du centre où on les aide à transformer leurs idées en concepts innovants susceptibles d'applications scientifiques, qui sont ensuite brevetés et protégés par des droits de propriété intellectuelle. L'innovation peut ensuite être exploitée, soit par la concession de licences, soit par l'entreprise créée par l'inventeur lui-même à l'aide de capital-risque ou d'autres formes d'aide aux jeunes pousses. Le Parc a su conjuguer l'innovation et l'échange de technologies avec des objectifs de développement à long terme précis, tels que la formation de capital et la création d'emplois pour les jeunes.

Source: Parc international de la créativité – <http://www.parquedelacreatividad.org/>.

54. Les éléments ci-après peuvent constituer des directives utiles pour les gouvernements souhaitant faciliter l'échange de technologies et l'innovation parmi les jeunes:

- a) Lancer des campagnes de sensibilisation et de renforcement des capacités concernant l'utilisation des TIC pour contribuer à une plus large diffusion des TIC auprès du secteur privé;
- b) Constituer des pépinières d'entreprises, des pôles de savoir et des parcs scientifiques en ciblant les jeunes étudiants;
- c) Donner aux jeunes chercheurs et innovateurs un accès simplifié à une protection efficace des brevets;
- d) Promouvoir les partenariats public-privé et les structures publiques/privées mixtes pour diffuser l'innovation et favoriser la collaboration entre les universités et le secteur privé;
- e) Créer des réseaux dans les secteurs à forte intensité de connaissance avec des experts scientifiques et des universitaires de premier plan provenant du monde entier.

E. Promouvoir la sensibilisation et la création de réseaux parmi les jeunes

55. Les perceptions sociales et la perception de la légitimité de l'entrepreneuriat sont des facteurs importants qui favorisent ou, au contraire, freinent la volonté d'entreprendre. Comme on l'a vu dans la section précédente, une culture qui valorise l'entrepreneuriat est fondamentale pour les jeunes entrepreneurs. La manière dont les jeunes perçoivent l'entrepreneuriat dépend surtout du milieu dont ils sont issus, de leur place sur le marché du travail ainsi que de la réputation, de l'acceptation et de la crédibilité du domaine d'activité qui est le leur.

56. Dans de nombreux pays, être entrepreneur n'est pas considéré comme un emploi durable ou comme un outil de développement, et peu de jeunes voient dans la microentreprise une solution de remplacement viable à un emploi dans le secteur formel. Dans ces sociétés, l'idée selon laquelle les sacrifices consentis par la famille pour que le jeune puisse bénéficier d'un niveau élevé d'instruction ne sont pas payés de retour s'il se lance dans une activité indépendante demeure bien ancrée. Il arrive souvent que

l'entrepreneuriat soit considéré comme un choix de carrière déraisonnable dont les risques et l'instabilité qui l'accompagnent peuvent avoir des conséquences sociales.

57. Des manifestations médiatisées, telles que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, sont donc de la plus haute importance. La CNUCED est un partenaire essentiel de l'événement depuis sa création, et il est aujourd'hui la plus grande campagne de promotion de l'entrepreneuriat au monde. Chaque année, pendant la troisième semaine de novembre, des millions de personnes dans 88 pays participent à plus de 30 000 activités et manifestations qui visent à inspirer les jeunes et à les mettre en contact les uns avec les autres. En 2012, les chefs d'État et premiers ministres de 20 pays ont apporté leur soutien à la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

58. Les jeunes qui souhaitent s'engager dans le monde de l'entreprise doivent en outre faire face à la réputation des jeunes entrepreneurs dans le monde des affaires et aux stéréotypes sociaux. Compte tenu de leur expérience de vie et de travail limitée, il arrive qu'ils ne soient pas pris au sérieux et que leur aptitude à transformer leur projet en entreprise viable soit mise en doute. Même s'ils ont les compétences et les antécédents commerciaux requis, ils sont soumis à de fortes pressions psychologiques, notamment la crainte de l'échec, le doute, le manque de confiance en soi et le stress.

Encadré 8 **Start-Up Chili**

Start-Up Chili est un programme mis en place par le Gouvernement chilien pour attirer dans le pays de jeunes entrepreneurs à fort potentiel et pour faire du Chili une plate-forme mondiale. Pour être admis à participer au programme, une seule condition: «s'engager dans des activités ayant des retombées sociales», à travers le transfert de connaissances, de compétences ou simplement en présentant une ouverture sur le monde. Dans le cadre de cette initiative, les jeunes entrepreneurs participent à des séminaires, à des débats et à des cours dans les universités locales, ils servent de tuteurs à de jeunes homologues chiliens et font part de leur expérience. Un puissant effet d'entraînement se crée, qui est censé faire évoluer les mentalités et renforcer la volonté des jeunes de saisir les possibilités que leur offrent l'activité indépendante et l'entrepreneuriat. À ce jour, le programme a attiré plus de 1 300 entrepreneurs de 65 pays, qui ont participé à la réalisation de 750 projets. Les médias nationaux et internationaux ont rendu compte de ces initiatives, renforçant la notoriété du programme et de ses retombées qui se sont amplifiées et étendues à d'autres domaines.

Source: www.startupchile.org.

59. Voici, pour examen et application dans d'autres pays, un certain nombre de bonnes pratiques:

- a) Lancer des campagnes de sensibilisation pour souligner l'intérêt que présente l'entrepreneuriat pour la société et remédier aux préjugés culturels;
- b) Promouvoir les possibilités offertes en matière d'entrepreneuriat aux niveaux national, régional et local en s'adressant aux diverses parties prenantes, y compris en organisant des manifestations professionnelles et des sommets sur les possibilités de création d'entreprises dans certains secteurs économiques, des forums pour la jeunesse;
- c) Valoriser publiquement l'entrepreneuriat lors de rencontres avec les citoyens et en diffusant de l'information sur les cas de réussite;
- d) Favoriser les associations professionnelles, les plates-formes d'échange, les portails et les clubs professionnels de jeunes entrepreneurs.

IV. Conclusions

60. Dans la présente note, le secrétariat de la CNUCED a mis en évidence les difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs, considérant que l'entrepreneuriat des jeunes était un bon moyen de s'attaquer au chômage croissant dans cette catégorie de la population d'une part et de stimuler la croissance économique de l'autre puisqu'il permet d'exploiter leur créativité et leur esprit d'innovation. Il a aussi souligné l'importance de disposer d'une stratégie nationale dans ce domaine afin de favoriser la croissance économique et la création d'emplois, ainsi que d'une stratégie d'ensemble englobant tous les secteurs concernés, comme le recommande la CNUCED dans le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat qu'elle a lancé en 2012. En particulier, il a insisté sur la nécessité de mettre en place une coordination claire au niveau ministériel, de prévoir un financement adéquat, de procéder au suivi et à l'évaluation des mécanismes pendant la mise en œuvre du Cadre directeur. En effet, l'évaluation périodique de l'efficacité d'une mesure est essentielle à la bonne gestion de la politique de l'entrepreneuriat qui devrait être adaptée au fur et à mesure que les enseignements sont tirés de l'expérience.

61. En s'appuyant sur les recherches et l'expérience faites dans le cadre du programme Empretec ainsi que sur les bonnes pratiques appliquées dans différents pays, la CNUCED montre la valeur des programmes qui cherchent à sensibiliser le public au fait que l'entrepreneuriat est un choix professionnel possible, la valeur des politiques qui intègrent l'entrepreneuriat à tous les niveaux de l'enseignement, et la valeur des activités extrascolaires qui développent des compétences non cognitives, telles que la persévérance, la créativité et le dynamisme, lesquelles, dans une économie qui se mondialise, sont des atouts essentiels, non seulement pour créer une entreprise, mais aussi pour réussir sur le marché du travail en général. Elle examine également les politiques et les mesures qui pourraient être mises en œuvre pour améliorer l'environnement réglementaire autour de l'entrepreneuriat des jeunes et pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs au financement et aux technologies.

62. Parmi les principales questions que la Commission pourrait aussi examiner, on peut citer notamment les suivantes:

- a) Quels sont les principales difficultés, les besoins spécifiques et les bonnes pratiques à considérer dans le cadre du programme en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes?
- b) Les programmes d'appui ciblés sont-ils efficaces pour surmonter les obstacles qui freinent la progression entrepreneuriale des jeunes? Quelles améliorations leur apporter?
- c) Quel est le rôle de la société civile, des ONG, des fondations du secteur public et privé dans ce contexte?
- d) Que pourraient faire des organismes d'aide au développement, tels que la CNUCED, pour faciliter l'entrepreneuriat des jeunes?

Références

- Commonwealth Youth Programme (2013). *Commonwealth Guiding Framework for Youth Enterprise*. p. 40. Commonwealth secretariat. London.
- Ernst and Young (2013). Avoiding a lost generation: Young entrepreneurs identify 5 imperatives for action. White paper produced for the G20 Young Entrepreneurs Alliance Summit. June. Available at [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Avoiding_a_lost_generation_June_2013/\\$FILE/Avoiding_a_lost_generation_LoRes_FINAL.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Avoiding_a_lost_generation_June_2013/$FILE/Avoiding_a_lost_generation_LoRes_FINAL.pdf).
- Global Entrepreneurship Monitor (2011). *United Kingdom 2011 Monitoring Report*. Available at <http://www.gemconsortium.org/docs/download/2425>.
- ILO (2008). *Guide for the Preparation of National Action Plans on Youth Employment*. Youth Employment Programme, International Labour Organization. Geneva. Available at <http://www.ilo.org/public/english/employment/yen/downloads/nap.pdf>.
- ILO (2013). *Global Employment Trends for Youth: A Generation at Risk*. International Labour Organization. Geneva. pp. 3–6. Available at http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_212423.pdf.
- Kew J, Herrington M, Litovsky Y and Gale H (2013). *Generation Entrepreneur? The State of Global Youth Entrepreneurship*. Youth Business International and the Global Entrepreneurship Monitor. London.
- Listerri J, Kantis H, Angelelli P and Tejerina L (2006). Is youth entrepreneurship a necessity or an opportunity? A first exploration of household and new enterprise surveys in Latin America. Inter-American Development Bank. Washington, D.C..
- OECD (2010). Innovative SMEs and entrepreneurship for job creation and growth. Issue paper 1. OECD Working Party on SMEs and Entrepreneurship. Paris.
- OECD (2012). Policy brief on youth entrepreneurship. European Commission and OECD. Available at http://www.oecd.org/cfe/leed/Youth%20entrepreneurship%20policy%20brief%20EN_FINAL.pdf.
- Schoof U (2006). Stimulating youth entrepreneurship: Barriers and incentives to enterprise start-ups by young people. SEED working paper No. 76. Series on Youth and Entrepreneurship. p.11. International Labour Organization. Geneva.
- Simpson J and Christensen JD (2009). Youth Entrepreneurship and the ILO. Note on practices and lessons learned. Small Enterprise Programme. International Labour Organization. Geneva.
- UNCTAD (2013). *Empretec Annual Report 2012*. United Nations publication. UNCTAD/DIAE/ED/2013/2. New York and Geneva. Available at <http://www.unctadxi.org/Sections/DITE/empretec/docs/EAR2012.pdf>.
- United Nations Children's Fund (2012). When the global crisis and youth bulge collide: Double the jobs trouble for youth. Social and economic policy working paper. Paris. Available at http://www.unicef.org/socialpolicy/files/Global_Crisis_and_Youth_Bulge_-_FINAL.pdf.

Vogel P (2013). The employment outlook for youth: Building entrepreneurial ecosystems as a way forward: An essay for the G20 Youth Forum 2013 in St. Petersburg, Russia. College of Management of Technology, École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Switzerland. Available at http://www.entrepreneurship.org/uploads/1/0/6/4/10642206/ecosystems_paper_petervogel.pdf.
